PRIX AYDALOT 2015



Cher(e)s adhérent(e)s,

Comme vous le savez, chaque année, notre association (Association de la Science Régionale De Langue Française) décerne le prix Philippe Aydalot, prix de la meilleure thèse francophone en Science Régionale.

Le Prix Philippe AYDALOT récompense en effet le travail de jeunes chercheurs sur les champs de l'économie, de la géographie, de l'aménagement, de la sociologie, de l'analyse spatiale, de l'urbanisme, de la gestion...

Le temps est venu pour nos jeunes docteurs de candidater au prix Aydalot. Voici donc les modalités de candidature et les conditions de sélection du lauréat.

Candidater en 2015

La condition d'éligibilité pour être candidat, quelle que soit sa nationalité, est d'avoir soutenu sa thèse dans l'année 2014. L'association mettra sur son site la thèse des candidats ayant autorisé leur diffusion aux adhérents de l'ASRDLF. Ainsi, tous les candidats pourront faire connaître leurs travaux à l'ensemble des adhérents de l'association.

Le dossier de candidature qui fera l'objet de deux expertises se compose des éléments suivants :

- thèse, pré-rapports de thèse et rapport de soutenance ;
- fiche d'inscription (nom du fichier Aydalot 2015 nom du candidat).

Tous les fichiers électroniques doivent porter la mention « Aydalot 2015 Nom du ou de la candidat(e) fiche ou pré-rapports ou rapport de soutenance ».

Ce dossier doit être adressé jusqu'au **31 janvier 2015** inclus à Maryline Filippi, Présidente du Comité du Prix Aydalot **par voie électronique uniquement** à <u>maryline.filippi@agrobordeaux.fr</u>. Un exemplaire papier pourra être demandé ultérieurement.

Attribution du Prix

Le comité du Prix Aydalot se réunira collégialement début mai et statuera sur le ou la lauréat (e) de cette édition 2015 sur la base de deux rapports par candidature.

Le ou la lauréat(e) sera invité(e) à présenter ses travaux lors du colloque annuel de l'ASRDLF qui se tiendra du 7 au 9 juillet 2015 à Montpellier. Le ou la lauréat(e), s'engage en

candidatant à venir présenter ses recherches lors du colloque sous peine de perdre le bénéfice du Prix. Le ou la lauréat(e) est invité(e) à soumettre un article à la Revue d'Economie Régionale et Urbaine dans l'année.

Vous trouverez en attaché la fiche de candidature à remplir et à joindre au dossier.

Cordiales salutations

Maryline Fillipi, Présidente du Prix Aydalot